

## Le 7 décembre 2015

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le septième jour de décembre 2015 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ cinq personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h30.

### **198-15 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en ajoutant au varia : Dalles de la caserne.

\*ADOPTÉ\*

### **199-15 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 novembre 2015**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par France Boulet

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

\*ADOPTÉ\*

### **200-15 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 novembre 2015**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

\*ADOPTÉ\*

### **201-15 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 novembre 2015**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu que le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

\*ADOPTÉ\*

La première période de questions est ouverte à 19h37.

### **202-15 Demande du Comité de comité de parents de l'école Butler**

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de participer à leur campagne de financement 2015-2016:

- en achetant un billet pour l'évènement bénéfice qui se tiendra le 11 décembre 2015 à Bedford;
- en publicisant dans le journal municipal, l'activité de vente de saucisses par les élèves de l'école Butler;

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

### **203-15 Projet de carte touristique pour la région de Bedford**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Daniel Tétreault

Et résolu de participer pour un montant de cent (100) dollars au projet de carte touristique pour la région de Bedford. Le paiement sera effectué en 2015.

\* ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

### **204-15 Poursuite du projet Aînés explorateurs de janvier à mars 2016**

Considérant qu'un des objectifs de la politique familiale et de Ma Municipalité Amie des Aînés (Mada) est de favoriser les saines habitudes de vie en offrant des activités de mise en forme et autres;

Considérant le taux de participation élevé aux diverses activités proposées dans le cadre de ce projet;

Considérant que ce projet peut être subventionné ce qui permettra un tarif abordable pour les participants;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par France Boulet

Et résolu de manifester l'intérêt de la municipalité pour la poursuite de ce projet et de participer financièrement pour un montant de deux cent deux (202) dollars si le projet se réalise tel que proposé dans la demande du 4 décembre 2015.

\* ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2016*

**205-15 Appui au projet "Mise en valeur de la rivière aux Brochets" présenté dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2016**

Considérant qu'un des objectifs de notre planification stratégique 2016-2026 est de Protéger et de mettre en valeur la rivière aux Brochets. ;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que le conseil manifeste son intention de participer au projet "Mise en valeur de la rivière aux Brochets" présenté par le Centre des loisirs Saint-Damien (Loisirs Bedford et région). Si le projet est accepté au Pacte Brome-Missisquoi 2016, la municipalité participerait pour un montant maximum de huit cent (800) dollars en argent et offrirait les services d'une personne déléguée au comité de travail, de bénévoles et les services pour l'installation de panneaux.

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense et seront prévus au budget 2016*

**206-15 Rencontre des directeurs généraux- Pôle de Bedford**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que la directrice assiste à la rencontre des directeurs généraux des huit municipalités du pôle de Bedford le mercredi 16 décembre 2015. Cette rencontre est organisée par la MRC Brome-Missisquoi. Le bureau municipal sera fermé à partir de 15h30 cette journée

\*ADOPTÉ\*

**207-15 Projet "recy-cap" Entente avec l'école Saint-Joseph**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que le conseil manifeste son intention de participer au projet "Recy-cap" soit la récupération des bouchons de bière et les goupilles de canettes en aluminium dans le but de les revendre. Cette récupération sera faite par les élèves de l'école. Trois points de chute seront installés soit : l'école, l'Hôtel de Ville et le bâtiment des Loisirs. La municipalité s'engage à remettre une somme équivalente à celle reçue pour cette récupération au profit des élèves de l'école Saint-Joseph

\*ADOPTÉ\*

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense et seront prévus au budget 2016*

La directrice dépose la déclaration annuelle des intérêts pécuniaires du conseiller Robert Gaboriault.

La directrice dépose le registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, aux marques d'hospitalité ou aux autres avantages qu'ils ont reçus dans le respect des règles du code d'éthique et dont la valeur excède celle fixée par le conseil, laquelle valeur ne peut être supérieure à 200 \$.

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

**208-15 Comptes à payer**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (octobre 2015) payé	215,76
Cotisations employeur provinciales (octobre 2015) payé	1 396,41
Élus	5 657,02
Directrice générale, inspecteur et aide en voirie, agente de bureau (5 semaines) payé	8 536,07
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) préposé à l'entretien,	3 046,86
Réjean Lemaire (clés, pinces, barre, ruban à mesurer, cartouches d' encre)	309,26
Michel Asselin Consultant (planification stratégique et révision politique familiale )	9 252,00
Gisèle Bonhomme ( 36 livres pour la bibliothèque municipale, km)	225,03
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles )	3 153,16
Régie intermunicipale (enfouissement 14 530 kg )	946,63
Sani-Éco (recyclage 4 845 kg)	207,05
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,44
Hydro-Québec (éclairage public ) payé	264,44
Hydro-Québec (site de traitement ) payé	1 038,95
Télébec (caserne) payé	225,88
Télébec (site de traitement) payé	86,18
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	246,26
Marché Gendreau ( essence voirie et SSI, produits entretien, crème à café)	501,43
Petite caisse (timbres,frais pour chèque certifié, produits entretien)	48,20
Poste Canada ( Ami octobre et novembre, communiqué planification stratégique)	110,73
Transport Hanigan (déneigement+materiaux chemins municipaux et MTQ, 1 <sup>er</sup> versement de 5)	19 756,98
Ricky Gasser (déneigement hôtel de ville, accès garage municipal,caserne, 2 bornes sèches 1/2)	1 405,00
Sylvain Duquette (déneigement 1 borne sèche, 1/2)	143,72
Gestion Pavex (scellement de fissures 2015)	10 339,13
J.A.Beaudoin Construction Itée (niveleuse rg Duquette, criblure , travaux site de traitement)	3 469,95
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Rona Lesvesque (piles pour SSI, rallonge électrique)	225,20
L'Homme & fils (tuyaux, manchons, adapteurs pour le site de traitement )	36,50
Laplante & Melaven électrique inc (luminaire extérieur)	155,06
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement cylindres )	259,84
Copicom (contrat entretien pour le photocopieur)	168,69
Orizon Mobile (réparations radio service incendie)	222,58
Garage M G Dupont inc (remorquage auto-pompe)	143,72
Garage Laverdière (pièces tracteur)	24,72
Génératrice Drummond (entretien et réparations des 3 génératrices)	1 913,88
Pièces d'Auto Bedford (filtres à huile et à gaz pour véhicules SSI )	221,61
Damsen (réparations autopompe et huile pour camion citerne)	639,19
Fernand Tougas (entretien véhicules SSI et voirie)	300,00
Paradis Lemieux Avocats (honoraires professionnels dossier 0174-48087)	2 803,32
Les Entreprises G&L Monette (réparation thermos, vitre de la salle communautaire)	160,89
Biovet inc. ( analyse d'eau potable )	41,96
Ville de Cowansville (cour municipale: frais administratifs juillet, aout et septembre 2015)	149,49
Ville de Bedford (préventionniste)	1 983,50
Média Transcontinental - L'Avenir et Des Rivières (avis nouveau rôle d'évaluation)	271,35
Fédération Québécoise de Municipalités (frais Dicom)	40,87
Librairie moderne (43 livres pour la bibliothèque municipale )	1 229,03
Groupe LML (installation HMI au site de traitement)	1 092,26
Comité de développement Stanbridgeois (frais Hydro et réparations Petite école pour 2015 )	2 406,78
R.M.Leduc & Cie (pellicule plastique pour livres bibliothèque)	416,67
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 790,98
Coldfixe Technologies inc. (entretien du site de traitement des eaux usées, 4/4)	4 886,44
Atelier Mathieu Forgues (tôle et acier pour la caserne )	235,87
Les entreprises Benoit Messier (travaux pelle. Capture et garde 1 chien errant)	160,97
Corporation Informatique de Bellechasse CIB (intégration nouveau rôle d'évaluation)	454,15
Docu-Dépôt (destruction documents municipaux)	96,58
La Fondation Au diapason (8 poinsettias, remboursé par les élus)	120,00
La Coop des Montérégiennes (location chapiteau remboursé par le CDS)	1 149,75

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

\*ADOPTÉ\*

**Un avis de motion** est donné par la conseillère Claudia Morlot à l'effet qu'elle ou un autre à sa place présentera lors d'une prochaine session du conseil le règlement concernant l'imposition des taxes municipales et le taux d'intérêt pour l'année 2016;

**Un avis de motion** est donné par le conseiller Daniel Tétreault à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d'une prochaine session du conseil un règlement de taxation pour la compensation à appliquer pour la collecte et le traitement des matières résiduelles pour l'année 2016;

**Un avis de motion** est donné par le conseiller Robert Gaboriault à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d'une prochaine session du conseil un règlement concernant la rémunération des élus pour l'année 2016.

**Un avis de motion** avec dispense de lecture est donné par le conseiller Daniel Tétreault à l'effet que lui ou un autre à sa place présentera un règlement concernant l'adoption du projet de règlement 393-15, modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 pour ajouter certains usages.

**209-15 Adoption du premier projet de règlement numéro 393-15, modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer l'usage d'entrepôt intérieur aux usages accessoires résidentiels et d'ajouter l'usage communautaire à la zone M-4**

CONSIDÉRANT la demande de modification de zonage transmise à la municipalité par un citoyen,

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'aménager un nouveau garage municipal et une nouvelle bibliothèque municipale.

IL EST PROPOSÉ PAR: CLAUDIA MORLOT

APPUYÉ PAR :CAROLE DANSEREAU

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décrète ce qui suit:

**PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES**

Le présent règlement s'intitule règlement numéro 393-15, modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer l'usage d'entrepôt intérieur aux usages accessoires résidentiels et d'ajouter l'usage communautaire à la zone M-4.

1. Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.
2. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT**

3. La grille des usages et normes (Annexe C) est modifiée pour la zone M-4 pour ajouter le groupe d'usages Communautaire (P) et autoriser les classes P1 Usage Communautaire, institutionnel et administratif et P3 usage Communautaire utilité publique. À ce nouveau groupe d'usages est inclus les normes pour le bâtiment principal, la structure, les marges de recul, les rapports, les notes et les amendements. Cette grille modifiée est annexée au présent règlement.
4. L'article 73 USAGES ACCESSOIRES AUTORISÉS est modifié par l'ajout du paragraphe 8) suivant :  
«8) entrepôt intérieur.»
5. L'article 80.1 suivant est ajouté à la suite de l'article 80 ;  
«80.1 DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX ENTREPOTS INTÉRIEURS POUR UN USAGE RÉSIDENTIEL

Les entrepôts intérieurs sont autorisés aux conditions suivantes:

- Usage accessoire résidentiel autorisé à l'intérieur des limites du périmètre urbain;
- Autorisé comme usage accessoire pour les bâtiments résidentiels unifamiliales, bifamiliales et multifamiliales, (malgré les conditions énumérées à l'article 74);
- Autorisé dans les garages d'une superficie égal ou supérieur à 120 m<sup>2</sup>;
- Le nombre de locaux internes maximal (mini entrepôt) est fixé à 6 locaux;
- Aucune modification extérieure du bâtiment ne doit être apportée pour servir ce nouvel usage. Aucun ajout d'ouverture, de porte, de fenêtre pour desservir les locaux de façon individuelle. Si l'accès extérieur n'était pas existant il doit se faire par l'intérieur via la porte principale du bâtiment;
- Une case de stationnement doit être aménagée indépendamment des cases de stationnement dédiées à l'usage du bâtiment principal;
- Aucun entreposage de matière dangereuse n'est autorisé;
- Aucun entreposage extérieur n'est autorisé;

- Aucune vente de marchandise n'est autorisée à l'emplacement de l'entrepôt.»

**PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES**

6. Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage.
7. Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

**\* ADOPTÉ\***

**210-15 Renouvellement emprunt 327-07-Adjudication 2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL TÊTREAU, APPUYÉ PAR ROBERT GABORIAULT ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge accepte l'offre qui lui est faite de **Banque Royale du Canada** pour son emprunt par billets en date du 14 décembre 2015 au montant de 1 877 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 327-09. Ce billet est émis au prix de **100,00000** CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

<b>184 200 \$</b>	<b>2.53 %</b>	<b>14 décembre 2016</b>
<b>189 200 \$</b>	<b>2.53 %</b>	<b>14 décembre 2017</b>
<b>194 400 \$</b>	<b>2.53 %</b>	<b>14 décembre 2018</b>
<b>199 600 \$</b>	<b>2.53 %</b>	<b>14 décembre 2019</b>
<b>1 109 600 \$</b>	<b>2.53 %</b>	<b>14 décembre 2020</b>

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

**\* ADOPTÉ\***

**211-15 Renouvellement emprunt 327-07-Concordance et courte échéance**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge souhaite emprunter par billet un montant total de 1 877 000 \$:

<b>Règlements d'emprunt n°</b>	<b>Pour un montant de \$</b>
327-09	433 600 \$
327-09	810 300 \$
327-09	328 400 \$
327-09	304 700 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR FRANCE BOULET APPUYÉ PAR CLAUDIA MORLOT ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 877 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 327-09 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et la secrétaire-trésorière

QUE les billets soient datés du 14 décembre 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2016</b>	<b>184 200 \$</b>
<b>2017</b>	<b>189 200 \$</b>
<b>2018</b>	<b>194 400 \$</b>
<b>2019</b>	<b>199 600 \$</b>
<b>2020</b>	<b>205 000 \$(à payer en 2020)</b>

2020	904 600 \$ (à renouveler)
------	---------------------------

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 décembre 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 327-09, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**\* ADOPTÉ\***

**212-15 Renouvellement emprunt 327-07-Signatures autorisées**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que la mairesse et/ou la directrice générale soient autorisées à signer tous les documents en lien avec le renouvellement de l'emprunt 327-09 du 14 décembre 2015.

**\* ADOPTÉ\***

**213-15- Fin d'emploi pour une pompière**

Considérant la recommandation du directeur du service de sécurité incendie du 29 novembre 2015;

Il est proposé par Roger Santerre

appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de mettre fin au contrat de Mme M. Robillard au sein du service de sécurité incendie.

**\*ADOPTÉ\***

**214-15 Subvention-Aide à l'amélioration du réseau routier municipal.-Dossier 00023714-1**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de dix mille (10 000) dollars pour les trois exercices financiers de 2015 à 2018;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité soit le rang Ange-Gardien , les chemins Saint-Charles et DesRivières et que le dossier de vérification a été constitué.

**\*ADOPTÉ\***

**215-15 Immeuble du 711 rue Gauvin**

Considérant que la municipalité a signé l'acte de vente le trois décembre dernier et qu'elle est propriétaire de l'immeuble et de tous les biens qui s'y trouvent;

Il est proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu :

- Que la serrure de la porte principale soit changée;
- Que l'inspecteur commence le ménage à l'intérieur du bâtiment. Un conteneur sera loué pour disposer de tout ce qui n'est pas récupérable. Le métal sera récupéré et envoyé chez Marcel Duval, fer et métaux;
- De faire un inventaire de tout ce qui peut être vendu entre autre tout ce qui concerne la céramique (biscuits, moules, peinture et four).

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**216-15 Services d'inspection municipale- Tarifs 2016- Offre de Gestim inc.**

Considérant la résolution 223-10 concernant les services d'inspection municipale proposés par Gestim inc.;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'accepter les nouveaux tarifs 2016 pour les services d'inspection municipale offerts par Gestim inc.;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2016*

**217-15 Services juridiques, consultations générales- Offre de service de Paradis-Lemieux-Francis, Avocats**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu de renouveler l'offre de services juridiques de consultations générales présentée par Me Élane Francis de Paradis-Lemieux-Francis, Avocats. Le montant du forfait pour l'année 2016 est de cinq cents dollars plus les taxes applicables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2016*

**218-15 Gestion et mise à jour du site web de la municipalité**

Considérant que le site web est une des sources importantes d'informations pour les résidents et qu'il doit être mis à jour sur une base régulière;

Considérant que le site web est également une vitrine pour faire découvrir notre municipalité à tous les visiteurs virtuels;

Considérant que cette volonté est inscrite dans la planification stratégique de développement 2016-2026 et de la politique familiale révisée;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par France Boulet

Et résolu :

- que le bureau municipal reprenne la gestion et la mise à jour du site web de la municipalité. Pour cette tâche, neuf heures par mois sont allouées à la directrice général en plus de son horaire régulier;
- de remercier tous les bénévoles qui ont participé à la création et au maintien du site web de la municipalité depuis sa création, particulièrement M. d'Amours et l'équipe du Comité de développement Stanbridgeois.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**219-15 Calendrier 2016 des séances ordinaires du conseil municipal et lieu de ces séances**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Roger Santerre

appuyé par Daniel Tétreault

et résolu

**QUE** le calendrier, ci-après, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2016** soit adopté

**les lundis** : •11 janvier •1 février •7 mars •4 avril •2 mai •6 juin •4 juillet •1 août  
•3 octobre •7 novembre •5 décembre

**le mardi** •6 septembre

**QUE** l'heure des séances soit fixée à 19h30;

**QUE** les séances soient tenues dans la salle du conseil ou dans la salle communautaire, en cas de grande affluence, à l'Hôtel de ville au 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge;

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**\*ADOPTÉ\***

**220-15 Fermeture du bureau municipal**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par France Boulet

Et résolu que le bureau municipal soit fermé au public du 22 décembre au 3 janvier 2016 inclusivement.

**\* ADOPTÉ\***

La deuxième période de questions est ouverte à 21h40.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h45.

*Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Ginette Simard Gendreau  
Mairesse

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière